



L'Atelier des Pratiques

8 rue du moulinet
56380 BEIGNON

☎ 0685074564 / 0950866459

🌐 www.atelierdespratiques.fr

✉ f.ferey@atelierdespratiques.fr

*Pratiquons et développons ensemble
« la science de l'accompagnement de
proximité »*

Déclaration d'activité n° : 53560933856.

N°SIRET : 83501503300029.

Code NAF 8559A.

SARL au capital de 10000€

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Certification Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement®

Table des matières

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION	3
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ET DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE	3
OBJECTIFS	3
PRÉ-REQUIS.....	4
ORGANISATION GÉNÉRALE.....	4
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	5
REFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	5

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

PRATIQUER LES GESTES CONSCIENTS D'APAISEMENT®

(Pratique de soins spécifique basée sur le toucher)

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ET DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Les professionnels de santé paramédicaux des secteurs de soins, de rééducation, du médico-social et les professionnels de l'éducation spécialisée et de l'animation sociale ont en commun **l'accompagnement de proximité** de patients, de résidents, de personnes à domicile, d'enfants ou d'adultes, en situation de dépendance, de handicap, de fragilité.

Cette certification « Pratiquer Les Gestes Conscients d'Apaisement® » s'adresse plus particulièrement aux professionnels suivants :

- Infirmier (IDE), Aide-soignant (AS)
- Aide-Médico-Psychologique (AMP) et Accompagnant Éducatif Social (AES) (spécialités « accompagnement de la vie à domicile » et « accompagnement de la vie en structure collective »)
- Éducateur Spécialisé (ES), Moniteur Éducateur (ME)
- animateur social
- Psychomotricien, Ergothérapeute, Kinésithérapeute

Ces professionnels peuvent exercer au sein d'établissements et services de la fonction publique territoriale, hospitalière ou au sein de structures privées à but lucratif ou non lucratif. L'exercice de ces métiers est effectif après la délivrance d'un Diplôme d'État. Ces métiers sont légiférés et inscrits aux codes de la santé publique ou de l'action sociale et des familles.

Dans leur fonction, la notion d'accompagnement de proximité se retrouve :

- dans les soins s'inscrivant dans les thérapeutiques non médicamenteuses ;
- dans les soins de rééducation ;
- dans les soins quotidiens de la vie ordinaire.

Le toucher s'inscrit nécessairement dans cette relation de proximité. Sa pratique requiert des compétences spécifiques certifiées. L'opportunité de proposer une certification de ces compétences transversales, c'est de :

- reconnaître un geste de base « apparemment ordinaire » comme un geste élaboré (défini « Gestes Conscient d'Apaisement® »), et comme une expertise reconnue et maîtrisée au service de la qualité des soins ;
- valoriser une maîtrise singulière des professionnels de santé et du médico-social quant à leur utilisation du toucher dans les soins et dans l'accompagnement de proximité ;

Par extension, la plus-value de cette certification est de répondre aux besoins motivationnels des professionnels : prévention du risque d'épuisement, reconnaissance, autonomie dans l'exercice de sa fonction.

OBJECTIFS

Certification permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement® afin d'établir une perception sensorielle positive dans la relation de soin et d'accompagnement auprès des personnes en situation de fragilité et/ou de handicap.

Définition des Gestes Conscients d'Apaisement® (GCA®) :

Les GCA® regroupent toutes les interventions tactiles du professionnel auprès des personnes en situation de handicap et de dépendance, du simple contact à l'élaboration d'un geste relationnel élaboré. Le GCA® améliore la communication et la perception positive par un geste précis, présent et positif.

Gestes : Réaliser des gestes techniques décrits, réfléchis à partir d'un processus d'application éprouvé

Conscients : Développer des qualités propres au toucher pour engager un processus d'attention mutuelle

D'Apaisement : Créer une intention sécurisante dans une dimension psycho-relationnelle.

Les GCA® s'exercent dans le cadre d'un accompagnement de proximité. Les GCA® sont une approche par le toucher qui insiste sur la conscientisation du geste posé sur la personne qui se traduit par une vigilance et une attention.

La totalité des compétences (C1 + C2) doit être validée pour obtenir la certification.

PRÉ-REQUIS

- Professionnels en emploi détenant un des diplômes suivants : Infirmier (IDE) / Aide-soignant (AS) / Aide-Médico-Psychologique (AMP) / Accompagnant Éducatif Social (AES) (spécialités « accompagnement de la vie à domicile » et « accompagnement de la vie en structure collective ») / Éducateur Spécialisé (ES), animateur social, Moniteur-Éducateur (ME) / Psychomotricien/Ergothérapeute / Kinésithérapeute
- Autres professionnels en emploi ne détenant pas de diplôme mentionné ci-dessus mais justifiant d'une activité relevant de l'accompagnement ou de soin de proximité auprès des personnes en situation de fragilité et/ou de handicap.
- Le candidat doit être en situation professionnelle pour être en mesure de présenter une situation d'accompagnement ou de soin.

ORGANISATION GÉNÉRALE

- **Nombre de participants par promotion** : 8 à 10 stagiaires.
- **Durée de la formation** :
 - o **Face à face pédagogique (en présentiel)** : 56 heures (soit 8 jours en présentiel) sur une période de 4 mois (2 jours par mois).
- **Durée des épreuves de certification**

Type d'épreuves	Durée de la présentation	Durée de l'entretien avec le jury*	Quand
Présentation orale d'une étude de situation professionnelle réelle.	15 min. composée des points suivants : - Présentation du contexte. - Présentation du ou des GCA réalisé(s) et de l'argumentaire. - Présentation de l'analyse et de l'évaluation de la pratique.	15 à 20 min. L'entretien avec le jury débute une fois les 2 épreuves réalisées. L'objet de l'entretien portera, en référence à la grille d'évaluation, sur les 2 épreuves.	15 jours à 1 mois après la fin de la formation.
Épreuve pratique avec mise en situation simulée (sur « personne cobaye »).	10 min. - Réalisation du GCA correspondant à celui présenté à l'épreuve orale		

(* : les modalités de composition du jury respectent stricto sensu les garanties d'indépendance pleine et entière et prévient d'éventuels conflits d'intérêt : 50 % de ses membres est extérieur à l'organisme de formation et à celui qui a assuré la formation).

- **Condition d'assiduité** :
Le candidat faisant l'objet d'une absence supérieure à 2 jours de formation (14h) ne sera pas admis à passer les épreuves de certification de la session en cours.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	REFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C1 : Appliquer les Gestes Conscients d'Apaisement en tenant compte des besoins et des ressources de la personne accompagnée afin de soulager et de diminuer des tensions corporelles et psychologiques (douleurs, anxiété, agressivité, prostration, désorientation) en complémentarité des prises en charge médicales et pharmacologiques.</p> <p>C2 : Développer la qualité et la précision de son toucher en le transformant en un Geste Conscient d'Apaisement élaboré pour accroître la qualité des soins d'accompagnement de proximité des personnes en situation de fragilité et/ou de handicap.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ÉPREUVE ORALE (C1) : étude d'une situation professionnelle réelle. L'étude d'une situation professionnelle réelle permet d'évaluer les capacités du candidat à analyser une situation de soin/d'accompagnement, d'en proposer un GCA ou des GCA adapté(s) aux besoins de la personne et de dispenser ce ou ces dernier(s) dans le respect du processus d'application. <p>Descriptif de la réalisation de l'épreuve orale : Devant un jury, et sur la base d'un support qu'il aura réalisé (vidéo, diaporama, document écrit illustré) le candidat présente le contexte de la situation professionnelle, le décrit et explique et transmet une analyse de sa pratique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ÉPREUVE PRATIQUE (C2) : mise en situation simulée. La démonstration de la pratique réalisée et son explicitation permet d'évaluer les capacités du candidat à réaliser un toucher clair, précis et sécurisant en respect du processus d'application des GCA. <p>Descriptif de la réalisation de l'épreuve pratique : Devant un jury, le candidat montre, décrit et explicite le ou les Gestes Conscients d'Apaisement <u>qu'il a réalisé(s) dans la situation professionnelle réelle et qui fait l'objet de sa présentation orale.</u> Le ou les Gestes Conscients d'Apaisement est/sont pratiqué(s) sur une « personne cobaye ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Condition de réalisation des 2 épreuves : Réalisées au sein de l'organisme de formation. L'épreuve orale et l'épreuve pratique sont organisées par le responsable des évaluations. Le jury est composé de 2 professionnels (1 formateur, non référent de la promotion, expert dans la pratique des GCA® et des approches psychocorporelles et 1 professionnel du secteur de la santé ou du médico-social expérimenté aux approches psychocorporelles). Les deux épreuves s'enchaînent successivement et constitue un unique temps d'évaluation. • Durées des épreuves : <ul style="list-style-type: none"> - 15 min pour la présentation orale de la situation professionnelle réelle (argumentaire, analyse et évaluation). - 10 min pour la démonstration pratique simulée du ou des GCA réalisés(s). - 15 à 20 min d'entretien avec le jury (l'entretien a lieu une fois les 2 épreuves réalisées et concerne les 2 épreuves). • Outils fournis par le certificateur aux candidats : <ul style="list-style-type: none"> - Convocations - Grille d'évaluation - Descriptif de l'évaluation des épreuves - Fiche technique de réalisation des supports de présentation de la situation professionnelle réelle (vidéo, diaporama ou document écrit illustré) - Fiche technique de réalisation de l'épreuve pratique 	<p>Capacité du candidat à réaliser un Geste Conscient d'Apaisement adapté à un besoin spécifique de soin et d'accompagnement (C1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expression de l'adaptation des gestes en fonction du besoin, de la demande de la personne accompagnée et de la situation. • Argumentation du choix du GCA. • Analyse critique de l'étude de la situation professionnelle présentée. • Fait référence aux savoirs théoriques fondamentaux sur le toucher. <p>Capacité du candidat à réaliser un toucher clair, précis et sécurisant (C2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre d'application des GCA pour installer le processus hypnotique du toucher (consentement, fixation, suggestion). • Application de la précision des gestes à partir des 3 indicateurs PSR (Pression-Sens-Rythme) pour en mesurer l'efficacité. • Référence au processus relationnel positif du toucher : respect de la continuité du geste et du contact établi.